



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Assemblée générale

Samedi 18 novembre 2017 à 16 h, à ESPOEY

DÉROULEMENT

- 1) Accueil
 - 2) Intervention des invités
 - 3) Rapport moral (Présidente de l'association)
 - 4) Rapport financier (Trésorier de l'association)
 - 5) Rapports d'activités (Présidente, Responsables des commissions et des groupes Balisage et Flore)
 - 6) Appel à candidatures pour les Commissions
 - 7) Désignation de 5 membres minimum, à la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
 - 8) Élection au Conseil d'Administration (*) : Information sur la composition du Conseil d'Administration
- Présentation des candidats - Vote
- 9) Questions diverses : la parole aux adhérents

I - ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Ouverture de l'assemblée générale par Hervé Latkowski, en charge de l'organisation. Après les souhaits de bienvenue, rappel de la composition actuelle du bureau de l'association et présentation des invités. Marc TISSEIRE, directeur du Parc National des Pyrénées nous honore de sa présence. Les autres invités sont excusés : le Maire de TARBES, le Maire de PAU, le Maire d'ESPOEY, Alain LALANNE, Directeur de la revue Pyrénées le Président et le Directeur de la Maison de la Montagne, le Président du Cyclo-Club Béarnais, la MJC BERLIOZ, le CAF de PAU.

II - INTERVENTION DE Marc TISSEIRE, directeur du Parc National des Pyrénées

Marc TISSEIRE exprime sa satisfaction d'être présent et de constater la forte participation des adhérents à l'Assemblée Générale. Il a pris ses fonctions de Directeur du Parc national des Pyrénées en avril après avoir occupé plusieurs postes à la Direction de l'Environnement et des Forêts. L'année du cinquantenaire lui a permis de rencontrer beaucoup de personnes sur le terrain : « *Le Parc national des Pyrénées est un bel outil au service du territoire* ».

Il évoque les difficultés du fonctionnement et en particulier les effectifs du personnel en baisse. Il a cependant constaté la motivation des équipes et propose d'optimiser la façon de travailler. La priorité reste la sécurité des agents. Il propose pour l'avenir un nouvel appareil de système radio afin de mieux assurer la liaison entre les agents.

Il remet à la Présidente, Tina Banos, accompagnée de Serge Mas, responsable de la Commission des Relations avec le PNP, la plaque du 50ème Anniversaire pour remercier l'Association de toutes les actions menées cette année.

Cette plaque sera accrochée au siège social à Tarbes.

Question d'un adhérent : C'est quoi l'ABC ?

Il s'agit de l'Atlas de la Biodiversité Communale. C'est un travail d'inventaire qui se fait sur 3 ans. Il permet de recenser la faune et la flore exceptionnelles des communes. Il se veut le plus exhaustif et large possible.

Tina Banos rappelle que Dany ROUSSEL a fait un travail remarquable sur ce thème. Il est disponible en ligne sur le site.

NOMBRE DE PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – MAJORITÉ

À la clôture des inscriptions sont comptabilisés : 132 présents et 47 pouvoirs, soit 179 votants.
La majorité absolue est donc de 90 voix.

III - RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR MARIE-ANTOINETTE BANOS, PRÉSIDENTE DES APNP

Chers Amis et adhérents,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à remercier les membres sortants du conseil d'administration et les membres de la commission des statuts : ils ont soutenu avec constance le projet de simplification des structures. Je tiens également à remercier Valérie RAVOIRE, notre nouvelle secrétaire administrative depuis le mois de septembre 2016. Par sa remarquable efficacité et sa disponibilité, elle assure, avec rigueur et bonne humeur, l'ensemble des activités relevant de sa fonction. Je tiens également à remercier Pierre MIR qui assure un remarquable travail administratif au siège social à Tarbes. Il travaille en parfaite harmonie avec le siège administratif.

Merci également à vous tous qui, nombreux, témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter et les quelques 150 bénévoles actifs qui se mobilisent avec beaucoup d'enthousiasme en sont l'éclatante preuve. Je souhaiterais dès à présent qu'ils soient chaleureusement applaudis.

Notre association est forte de ses valeurs : convivialité, coopération, entraide, respect des personnes, protection de l'environnement (article 6 des statuts). Nous croyons qu'ensemble, et en lien avec le Parc national des Pyrénées, nous pouvons réaliser nos missions qui sont :

- susciter la découverte,
- approfondir la connaissance de la vie en montagne,
- participer dans la mesure de ses moyens à tous projets ou opérations dans les Pyrénées.

Adhérer aux APNP, c'est accepter ces valeurs et missions et nous pouvons dire que oui, elles ont été majoritairement déclinées tout au long de l'année. Nous en voulons pour preuve l'ensemble des comptes rendus que vous pouvez consulter sur le site web. Les comptes rendus de sorties communiqués par les encadrants attestent également de cette dynamique vivante et saine.

Nous soulignons également la diminution notoire des incivilités déclinées les années précédentes. Preuve en est que les adhérents dans leur ensemble font respecter l'esprit associatif qui est le nôtre.

Vous le savez tous, l'action phare conduite en cette année du cinquantenaire de la création du Parc national des Pyrénées, est l'unité originelle retrouvée. Ensemble, nous pouvons dire à nouveau « **Un seul Parc, une seule Association** ». En préparation depuis le mois de février, la modification des statuts qui conduit à l'association unique, a été très largement approuvée en assemblée générale extraordinaire réunie le samedi 14 octobre à Tarbes. C'est un grand moment de la vie de notre association et nous pouvons être fiers de cette réussite.

Nous poursuivons également la **promotion du Parc national des Pyrénées et de ses valeurs** : plus que jamais en cette année, conférences, expositions, sorties vous ont permis de découvrir et d'**approfondir les richesses du milieu montagnard**. Il serait bien trop long d'énumérer ici toutes les actions réalisées. Toutefois, nous pouvons nous féliciter d'être aussi actifs et présents sur le terrain et les médias se sont très souvent fait le relais de nos actions.

Nous avons bien fréquemment œuvré de concert avec la Maison de la montagne mais aussi avec d'autres associations : l'association des porteurs du Pic du Midi, celle des Aigles d'Aure ou bien encore

les associations ornithologiques Philofauna et Nature-Midi Pyrénées. Nous avons également renforcé nos liens avec le Club Alpin Français avec qui nous organisons la soirée annuelle Neige et Avalanche.

Nos soutiens

Avant de terminer, notre association tient à remercier :

- la Mairie de PAU (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de TARBES (logement gratuit, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de gardes-moniteurs pour des sorties)

Nous remercions également les commerçants et entreprises qui ont accepté de placer de la publicité dans nos programmes Hiver/Printemps et Été/Automne 2017 :

- Bio Bien Être
- Le Crédit Mutuel
- La ferme BAYLACQ
- L'hôtel de l'Ours
- La MAIF

Enfin nous remercions également les 26 adhérents qui ont adressé un don en 2016/2017, ce qui représente 1 290 €. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts.

Vote sur l'approbation du rapport moral : Pour à l'unanimité

IV - RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER PHILIPPE BANOS

L'exercice a débuté le 1 septembre 2016 pour se terminer le 31 août 2017.

Sur cette période le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation passe de 680 l'an dernier à 677 cette année soit une quasi stabilité.

Le résultat se termine à l'équilibre avec un boni de 104 € contre un boni de 56 € l'an passé.

Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 36 995 € se répartissant comme suit :

- 24 989 € au titre des cotisations
- 3 550 € de subventions, dont 1000 € d'aide des comités pour le nouveau site internet
 - 800 € du Parc national des Pyrénées
 - 1750 € de la mairie de Pau
- 331 € de revenus sur placements bancaire
- 3 918 € au titre des cotisations d'assurances Albingia et de responsabilité civile
- 465 € de revenus publicitaires, en forte baisse comparé à l'an passé.
- Les dons et une partie des réserves ont été intégrés pour 2 857 €

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 36 891 €. Les principaux postes sont les suivants:

- Salaires et charges sociales pour le secrétariat : 13 576 €
- Fournitures de bureau et de reprographie : 2 702 €
- Edition des livrets programmes : 2 433 €
- Affranchissement et téléphone : 2 424 €

- Charges locatives du siège administratif à « La Cité des Pyrénées » 2 436 €
- La formation a été plus importante et s'élève à 1 660 €
- Rétrocession aux comités : 3 604 € pour leur frais de fonctionnement se répartissant de la façon suivante :
 - Comité de HP : 2 096 €
 - Comité des PA : 1 208 €
 - Comité Ile-de-France : 300 €
- Les amortissements pour 1 082 €

Les autres charges sont restées stables conformément aux prévisions budgétaires.

Le résultat

Les recettes représentent 36 995 €, les dépenses 36 881 € ce qui laisse un boni de 104€

Le conseil d'administration propose d'affecter le boni de 104 € au fonds associatif. Ce fonds associatif étant un compte figurant au passif du bilan de l'association et représentant le cumul des bénéfices et pertes des APNP depuis sa création.

Il reste à préciser que la trésorerie globale de l'association s'élève à 18 556 € au 31 août 2017 et dont une partie (5 500 €) est destinée à des actions culturelles futures.

LE BUDGET

Le budget 2017/2018 a été approuvé par le Conseil d'Administration en prévoyant un nombre d'adhésions égal à 700. Il présente une situation équilibrée avec 36 965 € de recettes et autant de dépenses. Dans ce budget les charges liées aux comités ont été réparties dans les comptes du budget.

Vote concernant le bilan financier :

Contre : 1 Abstention : 1 Pour : 177

V – RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

1 – Commission des Sorties et de la Formation – Responsable : Denis BOISSIÈRE

Cette commission est composée de 11 membres : Christiane ALBERTELLI, Denis BOISSIÈRE, Jean-Paul CAPIN, Philippe DESBONNET, Jean-Paul et Sylvie FRANTZ, Michel HOURQUET, Hervé LATKOWSKI, Lucienne MONGE et Laurent RIBAS. Michel LARROUQUET a été intégré en réunion des encadrants au mois d'octobre.

La Présidente de l'association et Yannick ZINS, contact référent des adhérents déficients visuels font partie de droit de la commission.

Pour rappel, cette commission a pour missions de :

- Représenter l'ensemble des encadrants et la diversité des activités proposées aux adhérents
- Répondre aux attentes des adhérents
- Assurer la sortie bi-annuelle du programme d'activités :
 - Analyser les propositions transmises par les encadrants,
 - Rechercher des ajustements pour équilibrer l'ensemble,
 - Corriger les éventuelles erreurs,
 - Anticiper tout risque potentiel,
 - Évaluer et améliorer le programme au regard des signalements transmis.
- Assurer la proposition et le suivi des formations.

La commission s'est réunie 3 fois.

SORTIES - SEJOURS

Niveau	N I	N II	N III	N IV	Total
Nombre de sorties	191	203	166	88	609
Nombre de participants	500	1416	736	376	7132

Soit une moyenne de 11 adhérents par sortie.

Il est à noter

- Que le nombre de sortie NIV I est tout à fait conséquent et même en augmentation mais que ces sorties sont rarement complètes ! Des sorties NIV I ont été rajoutées mais aucun adhérent ne s'est inscrit ! Les participants NIV I annulent plus facilement en fonction de la météo prévue.
- Des difficultés de déplacement (véhicules) pour certains adhérents.

FORMATIONS : 40

- Secourisme Catherine GRZELAK, Manu GARCIA
- Topographie Serge NICOLAS, Hervé LATKOWSKI
- Encadrement de groupe Hervé LATKOWSKI
- Escalade – Ski de randonnée Jean-Luc PASCAU

CULTURELLES : 30

SORTIES GEOLOGIE, BOTANIKUES ET SPECIALISEES : 40

Au-delà de ces statistiques sèches, je voudrai insister sur les trois points suivants :

- Aucun accident majeur, comme depuis plusieurs programmes d'ailleurs, ceci est certainement dû aux : circonstances, la météo, la formation des encadrants et adhérents et la préparation des sorties par les chefs de file.
- De moins en moins d'incidents et d'incivilités notamment des absences non excusées au départ.
- Une excellente ambiance générale qui transparait dans quasiment tous les compte-rendus. Les adhérents participent activement aux sorties, ne serait-ce que par leur présence, leur sourire et leur enthousiasme. Très bon accueil de nos sorties Découvertes, des Pass rando d'été ainsi que des « primo sortants ». C'est essentiel pour l'Esprit A.P.N.P. Aucun adhérent n'a été abandonné sur le terrain !

En règle générale tout le monde arrive au but fixé et à l'heure fixée, très peu d'arrêts prématurés et isolés.

Une mention spéciale pour nos nombreuses actions en liaison avec le cinquantenaire du PNP, en liaison avec Serge MAS et la traversée du Parc par Jean-Paul CAPIN et Jean-Claude BARCOS.

Cependant quelques soucis ont été observés sur des réservations de séjours annulées au dernier moment. Un séjour préparé, réservé s'est retrouvé avec une seule participante alors que tout était bouclé !!

Je vous invite à consulter notre site qui vous tient informé des évolutions du programme, site qui est vivant et non figé.

Je vous invite également à faire acte de candidature comme serre-file, il y a très peu de pré-requis, et c'est très sympa.

Je voudrai remercier les chefs de file qui mènent vos sorties, et qui le font je crois avec plaisir.

Pour ma part, malgré quelques soucis, je suis très content de coordonner l'équipe de la C.S.F.

Je remercie également notre secrétaire administrative, Valérie qui derrière son clavier fait un travail formidable pour vous informer des reports, annulations, modifications, etc...

Je vous remercie de votre attention.

Question d'un adhérent : Y a-t-il suffisamment d'encadrants dans l'Association ?

Denis Boissière rappelle les chiffres : il y a 700 adhérents et 650 sorties. Plusieurs sorties ne sont pas complètes et beaucoup ont été annulées faute de participants.

Référent déficients visuels – Intervention de Fabienne MONCHAU

Adhérente depuis 10 ans aux APNP, Fabienne MONCHAU remercie chaleureusement les référents qui l'accompagnent et les encadrants qui l'acceptent dans leurs sorties.

Elle exprime sa satisfaction pour toute l'organisation mise en place qui lui permet de pratiquer sa passion de la randonnée en montagne.

Activités du Groupe Balisage – Responsable : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Rappel des missions du groupe balisage (Règlement Intérieur – Paragraphe « VI – Commissions » - Sous-paragraphe 5) :

Le groupe balisage a pour vocation de participer au nom des APNP :

* au balisage des sentiers GR (Grande randonnée), GRP (Grande randonnée de Pays) et PR (Petite randonnée) dans les Hautes Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques, sous la coordination de la FFR (Fédération Française de Randonnée)

* à l'entretien de ces sentiers

* à la sensibilisation des adhérents et Chefs de file au balisage des sentiers

Le groupe « Balisage » est rattaché à la commission des Sorties et de la Formation.

Baliseurs agréés par la FFR au sein des APNP

- Florinda RIBAS
- Thierry BOITEL
- Jacques BOURDAGES (Agréé baliseur FFR en 2017)
- Josiane DEL POZO (Agréée baliseuse FFR en 2017)
- Michel FRANC
- Jean-Marie DELADERRIERE
- Thierry DEMAILLY
- Quand un des baliseurs APNP agréé par la FFR décide d'une opération de balisage ou d'entretien de sentier, il sollicite tous les inscrits au Groupe Balisage. Quand le nombre de volontaires lui paraît suffisant (4 à 5 en général), il arrête les inscriptions.
- Pour les secteurs attribués à titre personnel, le baliseur adhérent des APNP est en binôme avec un autre baliseur d'un autre club, agréé lui aussi par la FFR.

Sentiers attribués aux APNP

- GRP Val d'Azun (3 secteurs sur 6) – Michel FRANC et Jean-Marie DELADERRIERE
 - Variante de Argelès-Gazost à Arrens-Marsous
 - Secteur Pont de Miaous (Estaing) à Arrens-Marsous
 - Secteur Arbéost au lac de Soum

Baliseurs APNP à titre personnel

- GR10C – De Artigues au refuge de Campana de Cloutou – Jean-Marie DELADERRIERE + un baliseur FFR
- GR10 - De Lescuns au col de Barrancq. – Florinda RIBAS+ un baliseur FFR
- GR78 – De Germ sur l’Oussouet à Juncalas – Jacques BOURDAGES + un baliseur FFR
- GR78 – De Juncalas à Lourdes – Josiane DEL POZO + un baliseur FFR
- GR78C – De Buzy à Oloron – Thierry BOITEL+ un baliseur FFR

Bilan 2016-2017

- 28 adhérents (7 baliseurs agréés FFR et 21 volontaires) inscrits pour participer aux activités du Groupe Balisage, comme en 2016, avec quelques entrées et quelques sorties.
- Sur les 28 inscrits, 16 ont participé au moins une fois à une sortie balisage ou à un chantier. En tout, 28 participations aux 11 sorties :
 - 8 sorties balisage dont une figurant sur le programme «Été 2017 », ouverte à tous les adhérents
 - 3 sorties dans les Htes Pyrénées pour entretien de sentiers, supervisées par le responsable des travaux de la FFR65 :
 - GR10C – Contournement zone rocheuse des Passets. Gros chantier d’ouverture d’un nouveau cheminement.
 - Val d’Azun – Carrefour variante Argelès/Arrens et départ Mont de Gez – Poteau directionnel, assainissement
 - Val d’Azun – Estaing/Arrens - Cable portillon, assainissement, poteau col de Courbe

Conclusion :

On peut remercier les 7 adhérents APNP, baliseurs agréés par la FFR et les 12 volontaires APNP qui ont participé en 2017 à des sorties de balisage ou d’entretien de sentiers. Ils démontrent tous la volonté des APNP de s’impliquer dans le balisage et l’entretien des sentiers que tous les adhérents et autres randonneurs empruntent ou emprunteront au cours de sorties. Merci pour leur sens du service. N’hésitez pas à venir faire une sortie balisage ou même à vous joindre au groupe balisage. Merci d’avance.

2- Commission « Relations avec le Parc national des Pyrénées » - Responsable : Serge MAS

Le Parc national des Pyrénées est né officiellement il y a 50 ans. Parmi ceux qui ont contribué à la naissance de ce parc se trouvaient de nombreuses personnes qui ont ensuite fondé notre association, laquelle aura 50 ans en 2020. A ces titres, nous avons apporté notre soutien et participé pleinement à cette commémoration. Cette année près d’une centaine d’actions ont été menées avec vous mais aussi avec le Parc national et ont été ouvertes au public. Ouverture véritable, faite avec publicité tant par nous-mêmes que par le programme d’animations du PNP. S’il n’y a pas eu le succès espéré auprès du public, nous avons pourtant fait ce qu’il fallait et cela reste à notre honneur. Toutes ces actions, allant de la simple découverte du parc national aux sorties à thème, des conférences d’information aux observations sur le terrain, milieux ouverts, milieux fermés, sur les sommets ou bien sous terre, du soleil couchant aux vives lumières, tout a été fait pour découvrir, apprendre, connaître, apprécier la nature que notre respect permet de protéger. N’oublions pas la mémorable traversée du Parc national qui a impliqué près de 70 participants.

Auprès des enfants des différentes vallées, nous avons apporté notre concours aux animations orchestrées avec nombre d’associations ou organismes partenaires du Parc national. Près de 1600 élèves ont ainsi été sensibilisés à travers des activités à mieux connaître nos montagnes, leur

patrimoine et tout ce qui s'y trouve y vit où en compose le décor. Le stand des APNP à la fête du Parc national à Saint Lary a continué à promouvoir nos valeurs qui sont aussi celles du Parc national et contribué avec succès à leur connaissance.

Nous sommes aussi représentés au Conseil Économique Social et Culturel du Parc national des Pyrénées. Ce dernier poursuit l'attribution de la marque « Esprit –Parc national –Pyrénées » contribuant à la mise en valeur de produits, activités et hébergements locaux. Ce logo étant gage d'engagements pour la préservation de la biodiversité et de valorisation des traditions et savoir-faire locaux, de respect de la nature, il ne peut qu'être preuve d'authenticité face à nombre de détournements.

Cette année, nous avons reçu pendant 2 jours les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, à leur demande nous avons exploré le secteur géologique de l'Ossau. L'an prochain, nous devrions être reçus à notre tour en Ariège. Ces séjours sont à la fois partage d'amitiés et partage de découvertes du milieu, faune, flore, géologie, patrimoine.

Groupe flore - Membres du groupe Flore : ARNAUD Claudine, BERTIN Martine, CAZAUBON Janick, CHERSTIEN DU SOUCHAY Jean-Loup, ETCHEVERRY Georgette, FRECHOU Simone, JUILLAC Sylvie, JORDA Muriel, LABAT Elisabeth et Gilbert, PAUTHIER Edwige, REY Jean-Louis, ROCHE Marie, ROSSIER Dominique, ROUSSEL Dany, SANTOS Huguette, TOULOUZE Andrée, VIALA Solange.

Avec d'autres personnes dont 7 membres du Parc national, 15 membres du Groupe flore ont participé à plus de 3 000 observations qui ont été saisies dans la base de données du Parc national. Ils ont aussi contribué à l'Atlas de Biodiversité Communale de Bazus Aure, remis dernièrement à disposition de la commune, celui de Gaillagos devant paraître incessamment.

Je n'ai pas cité de noms mais chacun de nous sait combien il faut remercier ceux qui ont donné de leur temps et de leur force pour que tous nous soyons heureux et reconnaissants de ces réalisations. Notre association n'est pas qu'« amie » du Parc national, elle est elle-même constituée d'amis. Alors, comme un ami, je vous invite à faire, à votre tour, un geste d'amitié en vous investissant un peu pour le bien de tous.

3 - Commission de la Communication – Site Internet – Mails – Marie-Antoinette BANOS

René CAPBARAT, responsable de la commission en début d'année, a eu des difficultés à appréhender et développer les activités dédiées à cette mission.

La communication est un vrai métier et nous ne sommes pas des spécialistes. Aussi cet axe reste à améliorer. Toutefois, fort de notre bonne volonté, nous avons pu conduire de nombreuses actions :

Couverture du programme

Après avoir privilégié la couverture « 50 ans du PNP » pour été/automne, durant plusieurs programmes, la commission a choisi 10 photos et aquarelles pour le programme : les encadrants ont choisi une des aquarelles de Francis LAMATHE pour le programme hiver/printemps 2018.

Publicités

Les membres de la commission communication ont cessé toute prospection. La mobilisation de l'ensemble des adhérents serait souhaitable car les encarts publicitaires permettent de diminuer le coût des programmes.

Notre association a bénéficié d'une large publicité par ses nombreuses activités inscrites dans le programme du Parc national des Pyrénées diffusé dans tous les offices de tourisme et Maisons du Parc des vallées.

Communication vers les adhérents

- Site Internet

- Sa modification est en cours d'élaboration mais demande plus de temps qu'initialement prévu.
- 41 bandeaux déroulants ont été créés par Élisabeth ARRIUS-PARDIES (qui a quitté notre association) et Jean-Paul CAPIN qui a pris le relais. Valérie RAVOIRE assure le suivi et la mise à jour au regard de l'actualité de notre association.
- Informations sur les reports et les annulations régulièrement mises à jour.
- « Dernières minutes », elles aussi mises à jour régulièrement, en particulier les informations relatives aux sorties et à la vie de l'association.
- Galerie Photos pleinement opérationnelle grâce à vos contributions et au travail de mise en ligne fait par Laurent RIBAS et Jean-Paul CAPIN.
- Comptes rendus (CA APNP, CA des CD, Commissions, ...) régulièrement mis en ligne, avec un rappel périodique sur les « Dernières minutes » des mises en lignes récentes.

- Mails

Nous essayons de trouver le juste équilibre dans l'envoi d'informations, entre « assez » et « pas trop » avec des informations sur les places disponibles pour les séjours, des manifestations culturelles, l'organisation des sorties, des promotions pour les adhérents, des informations de nos partenaires de la Cité des Pyrénées....

- Courriers

Afin de réduire les coûts, les courriers sont limités au strict nécessaire et principalement aux adhérents sans accès informatique.

Les bénévoles des permanences ont informé régulièrement par téléphone les adhérents sans mail.

Communication vers les médias

Tout au long de l'année, l'association a été très présente dans les médias : FR3, journaux, revues, affiches diffusées sur les supports lumineux de PAU et TARBES.

Réseaux sociaux

Les actions conduites dans le cadre du cinquantenaire du Parc national des Pyrénées et les actions de balisage de sentier et de nettoyage de cabanes ont été remarquées et largement diffusées sur les comptes Facebook du PNP et de l'association Les Amis Gr'distes.

Panneaux de présentation de l'association

Grace au fastidieux travail de Monique FARION et au talent photographique des adhérents, les nouveaux panneaux de présentation de l'association ont été réalisés et remarqués à leur première sortie à la fête du cinquantenaire du PNP à Saint-Lary.

4 - Commission des Statuts et du Règlement Intérieur – Henri BOUCARET

A raison de 4 réunions, de 2 présentations auprès des adhérents et de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 14 octobre, les articles suivant ont été modifiés ou supprimés :

- Article 6 relatif aux mineurs. La Loi no 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté modifie la place des mineurs dans l'association et supprime la notion de moins de 18 ans dans les associations. Cet article a été modifié.
- Article 8 relatif aux comités. Cet article est supprimé et les autres articles se rétrocedent.
- Article 11 relatif à la composition du bureau du conseil d'administration devient 10 et est modifiée comme suit : président, vice(s) président(s), secrétaire, trésorier, un responsable de chacune des permanences de l'Île de France, de Pau et de Tarbes.
- Article 13 et 14 relatifs au rôle des membres du bureau deviennent 12 et 13 et sont modifiés comme suit : les termes comités, secrétaire adjoint, trésorier adjoint sont supprimés et sont ajoutés les responsables des permanences.

Les textes relatifs aux Comités sont supprimés de l'ensemble des articles.

Une proposition de modification du Règlement Intérieur des APNP a été proposée. Elle est en attente de validation par le conseil d'administration à venir.

Vote concernant les rapports d'activité : Pour à l'unanimité

VI – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait :

Commission Communication :

Jean-Loup CRESTIEN du SOUCHAY - Régis DELMAS - Jean-Paul CAPIN - **Monique FARION** - Jean-Paul CAPIN - Clémentine THIEBOT - Chantal OHAYON

Commission Environnement :

Paule BEARD - **Chantal OHAYON**

Commission Relations avec le Parc National :

Paule BEARD - Jean-Loup CRESTIEN du SOUCHAY - Elisabeth LABAT- Gilbert LABAT - Jean-Louis REY - Serge ROBITAILLE - **Dominique ROSSIER**

Commission Statuts et Règlement Intérieur :

Philippe BANOS - Roger BLANC - Henri BOUCARET - Jean-Claude COLORADO - Jean-Marie DELADERRIERE - Hervé LATAKOWSKI - Lucienne MONGE - Nicole PUECHAL - **Jean-Louis REY**

Commission Festivités :

Christiane ALBERTELLI - Claudine ARNAUD - Yvette BROS-MARSOO - Reine FERNANDEZ - Christian GANZMANN - **Elizabeth LABAT** - Gisèle PEYRETOU

VII – DÉSIGNATION DE 5 MEMBRES POUR CONSTITUER LA COMMISSION D'APPEL

Se portent volontaires : Christiane ALBERTELLI - Jean-Marie DELADERRIERE - Roger BLANC – Didier DABBADIE – Pascale LATAKOWSKI.

Vote concernant cette désignation : Pour à l'unanimité

VIII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Marie-Antoinette BANOS

Rappel est fait concernant le nombre de 18 administrateurs à élire, les candidats sont invités à se présenter aux adhérents.

Chers Amis,

A l'article 10 des statuts (article 11 des anciens statuts), il est écrit : "L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a aucun nombre minimal de voix imposé par les statuts.

Il est également écrit à l'article 13 (article 14 des anciens statuts) : "Les délibérations de l'assemblée générale, sauf les élections, sont prises à main levée et à la majorité relative des voix."

Le nombre d'administrateurs à élire est de 18. Le nombre de candidatures proposées est de 18.

Dès lors les 18 candidats sont nécessairement élus quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir. Ainsi, c'est à bon droit que le Conseil d'Administration a pu estimer que le vote qui n'a pour

objet que de choisir entre des candidats perdait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Ce n'est pas une action utile et propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons.

Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer.

Un adhérent demande que le vote se fasse à bulletin secret. La présidente invite l'Assemblée Générale à voter sur ce point à main levée :

Vote pour la tenue de l'élection des candidats à bulletin secret

Pour : 9 Abstention : 4 Contre : 166

La décision du Conseil d'Administration est suivie par l'Assemblée Générale.

En conséquence, sont proclamés élus :

Marie-Antoinette BANOS - Philippe BANOS - Denis BOISSIÈRE - Henri BOUCARET - Jean-Claude COLORADO - Monique FARION - Élisabeth LABAT - Hervé LATKOWSKI - Catherine LAURANS-SOENEN
Joëlle LE LAY - Lucienne MONGE - Chantal OHAYON - Nicole PUECHAL - Jean-Louis REY - Colette RIDOU - Dominique ROSSIER - Danielle ROUSSEL - Anne-Marie SOUBIELLE

IX – PAROLE AUX ADHÉRENTS

Aucune demande de parole n'est faite.

L'assemblée générale se termine à 18 h 00.

La Présidente

La Secrétaire de séance

Marie Antoinette BANOS

Lucienne MONGE